

cer au célibat, des épouses modèles et des femmes de ménage accomplies. Cette idée devrait assurer au gouvernement libéral l'éternelle reconnaissance des deux sexes.

* * *

C'est encore à l'administration libérale qui a succédé à celle de l'honorable M. Marchand, que nous devons la création d'une troisième école normale pour les jeunes filles, à Rimonski, ainsi que des allocations spéciales pour rencontrer les dépenses des conférences pédagogiques diocésaines. Ces conférences inaugurées depuis 1901, ont été données depuis cette date, dans les diocèses de Montréal, Québec, Sherbrooke, Nicolet et Trois-Rivières.

Une somme de \$7,813.00, a été dépensée pour ces nouvelles conférences pédagogiques diocésaines, qui, d'après le rapport du surintendant de l'Instruction publique pour l'année 1904-1905, contribuent beaucoup au progrès de l'Instruction publique.

C'est encore à la même administration libérale que nous devons l'augmentation du traitement des inspecteurs d'écoles, sujet sur lequel je reviendrai dans un instant.

La présente administration a cru devoir rivaliser avec celles qui l'ont précédée, en portant à \$100,000.00, comme je le disais il y un instant, la somme de \$50,000.00 destinée à venir en aide à l'enseignement primaire dans cette province. Et nous avons pu, grâce à cette augmentation de \$50,000.00, subventionner plus largement les municipalités scolaires pauvres, dans les nouvelles paroisses de colonisation. Ainsi, pour l'année 1904-1905, une somme de \$31,000 a été distribuée dans ces municipalités, lorsque l'année précédente on n'y avait distribué que \$22,165.

* * *

Parmi les plaintes les plus sérieuses formulées contre notre système scolaire, la première porte sur l'insuffisance des salaires payés aux instituteurs et institutrices par nos municipalités scolaires. Ce reproche à leur adresse n'est pas nouveau. Depuis un grand nombre d'années, dans la presse et dans cette législature, l'insuffisance de ces traitements a été signalée bien des fois et nous avons toujours proclamé que ceux qui consacraient leur vie à cette carrière de l'Instruction publique, n'étaient pas rémunérés en proportion des services qu'ils rendent à notre province.

Nous sommes tous unanimes à déplorer la parcimonie de nos municipalités scolaires à ce sujet, et je erois pouvoir affirmer que parmi tous ceux qui ont dénoncé avec le plus d'ardeur cette apathie ou cette parcimonie à l'égard